

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 FEVRIER 2013

La réunion s'est tenue dans les locaux de Météo-France à Trappes, salle Victor Marc de 10h à 15h45.

Après avoir adopté le compte rendu du conseil du 23 octobre en précisant la composition du bureau provisoire jusqu'à la désignation définitive lors du premier conseil de 2013, le conseil d'administration a procédé à l'élection du nouveau bureau pour l'année 2013.

Ce nouveau bureau a été élu à la quasi unanimité des 18 votants présents ou représentés. Ce bureau est ainsi composé :

Jean-Louis Plazy (président), Jean-Noël Veyron-Churlet (vice président), Michel Ruchon (secrétaire général), Philippe Larmagnac (trésorier), Nicole Gazonneau (secrétaire adjointe), Jean-Clau- de Biguet et Michel Le Quentrec (trésoriers adjoints).

Le conseil a ensuite abordé les autres points de l'ordre du jour

1/Projet de modification des statuts et de règlement intérieur

Le bureau avait fait un premier travail de rédaction à la fin de 2012 que Jean-Jacques Vichery avait finalisé et envoyé au CA. Il a été légèrement amendé en particulier sur l'article 2 pour permettre un recrutement ouvert de l'AAM lui permettant d'être pleinement considérée comme association d'intérêt général. Le CA a fait quelques remarques et le bureau fera une dernière proposition avant que le CA de juin propose à l'Assemblée générale les projets de statuts à adopter ou non en octobre prochain.

2/Point sur les comptes 2012

Jean-Louis Plazy montre que le déficit d'exploitation de 3033,64 euros est dû essentiellement au déficit, volontaire et prévu, de l'AG 2012 et à l'achat de baromètres pour les RRMJ qui serviront plusieurs années. Le bilan, qui représente les avoirs de l'Association, est de 18 668 euros. Les comptes ne pourront être approuvés qu'en juin quand le vérificateur Jérôme Duvernoy les aura vérifiés.

3/Budget prévisionnel 2013

Philippe Larmagnac présente ce point : après débat sur les différentes lignes budgétaires, ce budget 2013 est adopté avec un déficit prévisionnel de 3 100 euros. Vu la baisse des bilans d'année en année, il faudra peut-être envisager une hausse de la cotisation pour les années à venir. Une réflexion sera engagée sur ce sujet.

Les démarches pour le dépôt des signatures sur les chèquiers sont en cours (nouveau président et nouveau trésorier).

4/Convention avec Météo-France

Jean-Louis Plazy rappelle que la précédente convention était arrivée à échéance fin 2012 ; à la suite de la rencontre avec le PDG de Météo-France en juillet, un processus d'échanges entre le bureau de l'AAM et le PDG a abouti à une convention, signée le 19 novembre 2012, convention qui garantit une subvention correcte pour les 3 ans à venir ; en plus du soutien réévalué à AEC, l'activité mémoire, le soutien à une activité ponctuelle de l'AAM sont cités dans la convention.

5/Assemblée générale 2013

Elle aura lieu à St-Mandé, dans les locaux de l'IGN et Météo-France, le mardi 1er octobre à 15h. Il n'y aura pas de voyage touristique associé mais le bureau va demander aux adhérents s'ils souhaitent passer une soirée dans Paris, visiter un musée, écouter une conférence, etc. le jour de l'AG ou le lendemain. Un programme pour les conjoints de membres lors de l'AG pourrait être proposé.

6/Comité temporaire pour nommer des membres honoraires

D'après le règlement intérieur, un comité comprenant le président d'honneur, le président, le(s) vice-président(s) et d'autres membres peut être constitué pour étudier la nomination comme membre honoraire demandée par un (des) membre(s) auprès du président. Ce comité sera constitué de Jean-Jacques Vichery, Jean-Louis Plazy, Jean-Noël Veyron-Churlet, Michel Le Quentrec et Jean Caniot. Ce comité rendra ses conclusions au Conseil d'administration de juin.

7/Rapport des comités

– *Loisirs* : Philippe Larmagnac passe le relais (il est devenu trésorier) ; Jean-Jacques Vichery prend le témoin pour animer le comité. Philippe fait le point sur l'avancement du voyage au Maroc puis évoque l'AG 2014 pour laquelle il a approché un hôtel de Cour-Cheverny (41) ; mais le prix et la difficulté d'accès sans voiture pénalisent ce choix ; Michel Ruchon évoque le choix de Voiron (38) pour lequel Guy Larroucau pourrait travailler. Le comité loisirs va devoir travailler d'ici l'été sur cette question. Jean-Louis évoque un voyage en Roumanie organisé par l'ANAFACEM mais n'est pas favorable à ce que l'AAM soit coorganisatrice, ce qui n'empêche pas que des membres puissent s'y inscrire dans la limite des 20 places disponibles. Concernant le questionnaire envoyé en janvier, Jean-Louis en tire un premier bilan à partir d'un échantillon limité: les freins à la venue aux AG sont d'abord la santé puis la complexité du voyage, le coût, le manque d'intérêt pour la région visitée. Les AG à Paris ou Toulouse ne semblent pas créer un afflux supplémentaire significatif. Par contre sont plébiscitées les journées de rencontres régionales !

– *Publications* : le comité s'est réuni le 16 janvier ; Michel Beaurepaire indique qu'en dehors des 3 numéros il y aura un numéro spécial sur les 2 « Jean » (Labrousse et Lepas) déjà bien amorcé ; le compte-rendu du voyage autour de l'AG d'Arles élaboré par Jean Caniot a été tiré à part et donné aux administrateurs et envoyé aux

participants ; il en est de même pour le compte-rendu de la journée en Flandre. Pierre Chaillot intervient sur le numéro 170 (sur lequel vous lisez ces lignes) et informe qu'une nouvelle rubrique « Souvenirs et témoignages » sera différenciée de la tribune libre dans AEC.

– *Mémoire* : Jean-Louis Plazy informe qu'il y a 10 interviews réalisées sous forme verbale ; la possibilité de transcription écrite par une entreprise est envisagée (prise en compte par la subvention MF) ; il faudra garder les interviews sur 1 disque dur avec copies à St-Mandé et Trappes. Le président de l'ANAFACEM (Michel Meillieux) va relancer un comité mémoire « ANAFACEM » auquel on serait associé. Jean-Louis représentera l'AAM au début mais, compte tenu de ses nouvelles responsabilités, il faut envisager une relève pour l'animation du comité qui a besoin de renfort. Un état récapitulatif des dépenses et un état des lieux du travail réalisé ont été fournis fin 2012 à Météo-France.

– *Site internet* : Le CA félicite Marc Murati pour son investissement sur la relance du site ; tout au long de l'année ; à la suite de Jean-Jacques Vichery, d'autres relecteurs du site vont pouvoir faire des remarques à Marc pour enlever les erreurs qui subsistent et améliorer le site.

– *Jeunes* : Jean Coiffier précise que les prochaines RRMJ auront lieu le 23 mai à Toulouse. Concernant Planète-Sciences, l'idée d'un article dans AEC précisant les adresses des délégations régionales de cette organisation pourra permettre aux délégués régionaux de l'AAM de se mettre en rapport avec elles pour voir si des initiatives comme à Toulouse peuvent être prises.

8/Les correspondants

Il s'agit essentiellement de Guy Larroucau, correspondant social qui continue d'informer en lien avec Pierre Chaillot sur les aspects sociaux. Mme Criquillon, assistante sociale pour la Région parisienne pourrait être sollicitée pour obtenir des informations.

9/Les activités régionales

En Ile-de-France, Nicole Gazonneau et Michel Ruchon précisent le programme de visites jusqu'à l'été ; dans l'Ouest, Marc Murati précise que la rencontre au printemps sera à Brest (Oceanopolis) ; dans le sud-ouest, une réunion reste à envisager ; dans le sud-est, Jean-Louis voit avec Jacques Lorblanchet pour une date en juin ; dans le Nord, Jean Caniot nous décrit le superbe programme d'une journée dans le Hainaut belge auxquels sont invités les franciliens et au-delà. Le site internet pourrait permettre de mieux faire connaître toutes ces initiatives.

10/Prix AAM 2013

Le jury est confirmé ; Jean Coiffier, président du jury intervient sur ce point ; le montant du prix est maintenu (1200 euros) ; la date de remise du prix est le jeudi 11 juillet 2013 après-midi au CIC de Toulouse en partenariat avec la remise des diplômes de l'ENM; Jean-Louis Plazy doit pouvoir y venir pour remettre le prix au lauréat ; cette année concerne les élèves IENM : le jury a pré sélectionné 5 travaux sur 21, le lauréat sera désigné dans les prochaines semaines.

MICHEL RUCHON

Membres présents : JL Plazy, JN Veyron-Churlet, Philippe Larmagnac, Michel Ruchon, Nicole Gazonneau, Jean-Claude Biguet, Pierre Bauër, Michel Beau, Michel Beaurepaire, Jean-Michel Bidéondo, Joseph Chouchana, Jean Coiffier, Michel Le Quentrec, Marc Murati, Jean Pailleux, Jean-Jacques Vichery.

Membres excusés : JP Bénec'h, Marie-Claude Bigot (pouvoir donné à Nicole Gazonneau), Martine Camblan (pouvoir donné à Jean-Michel Bidéondo)

Invités présents : J. Caniot (animateur délégation Nord), Pierre Chaillot (rédacteur en chef AEC), Jérôme Duvernoy (vérificateur aux comptes),

Invités excusés : Jacques Lorblanchet (délégué Sud-est), Francis Dutartre (délégation Sud-ouest)

En marge du conseil

Pour la pose du midi, Jean-Louis Plazy, le nouveau Président de l'AAM - qui n'était pas en milieu inconnu puisque au cours de sa carrière professionnelle, il a travaillé une dizaine d'années sur le site de Trappes -, avait invité, dans la continuité de la pratique de l'association, pour un apéritif et un repas, des membres de l'AAM de la région parisienne qui dans les précédentes années ont donné de leur temps pour l'association, des responsables des associations parisiennes comme la présidente de l'amicale des personnels de Trappes Cathy Pagnoux, Bruno Rambaldelli de l'association sportive ASACEM ; d'autres encore comme l'assistante sociale Carole Criquillon qui opère, entre autres sites, sur celui de Trappes et bien sûr des personnels de Trappes (logistique, Imprimerie ..) qui nous aident dans nos travaux, notamment ceux de l'édition de nos publications et puis d'autres encore qui pour diverses raisons n'ont pu être, à leur grand regret parmi nous. L'occasion pour tous de se retrouver en toute convivialité pour échanger, notamment entre retraités et actifs, quelques bons souvenirs ...pas seulement du travail.

PIERRE CHAILLOT